

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026

Date de convocation : 27/03/2026				
Nbre de membres en exercice	Présents	Absents	Absents ayant donné procuration	Votants
15	13	0	2	15

L'an deux mille vingt-six,  
Le 1<sup>er</sup> avril, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur THOUY Clément, Maire.

**Étaient présents :** THOUY C. – VACHER M. – MONCOEFFE M. - LEMAIRE E. – MONTEJANO G. – THOUY J. – LOSSON A. – LECUYER J. – ARRIGHI Z.– MALNAR V. - DUBIETZ P. – PAGÈS DAVOINE C. – DOCQUIER-KIRBACH O.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Étaient excusés/absents :**

**Étaient absents ayant donné procuration :** PERAIRE C. (à VACHER M.) – NIZAN S. (à MONCOEFFE M.)

Mme THOUY J. a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Maire indique que la fonction de correspondant défense a été instituée par une circulaire en date de 2001. Elle prévoit la désignation, dans chaque commune, d'un élu chargé de contribuer au développement de l'esprit de défense et d'assurer le relais des informations relatives aux questions militaires.

Il propose de désigner M. Matthieu MONCOEFFE comme correspondant défense.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Absentions : 0

**DESIGNE** M. MONCOEFFE Matthieu comme « Correspondant défense » pour la commune.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire, Clément THOUY	Le secrétaire de séance, Justine THOUY